

# NOS MOULINS, PATRIMOINE VIVANT pour le TOURISME, l'ÉCOLOGIE, l'ÉNERGIE



## S O S, DANGER !

**Les moulins, 3<sup>e</sup> patrimoine de France, sont menacés et pourtant :**

Nous sommes les premiers acteurs de la préservation de la ressource en eau depuis des siècles.

- Nous rendons à la rivière toute l'eau passant par les roues de nos moulins.
- Nous participons à la sécurité des personnes et des biens en atténuant les crues, en régulant les débits.
- Nous maintenons la vie dans nos biefs quand, ailleurs sur la rivière, les périodes d'étiages la fragilisent.
- Nous aidons au maintien des nappes phréatiques, à la pérennité des zones humides.
- Nous nouons des liens avec les autres acteurs de l'animation touristique et culturelle.
- Nous produisons ou pourrons produire de l'électricité qui se retrouve sur le réseau EDF en quantité de plus en plus importante, grâce à de nouvelles solutions hydroélectriques (de haute technologie française) et cela sans pollution, sans gêne environnementale.

...et cette liste n'est pas exhaustive !

\*\*\*

**« A bas, nous dit-on, les obstacles (...ce sont nos seuils) transversaux et longitudinaux » !  
« Vive les rivières qui 'divaguent', qui 'retrouvent un espace de liberté' » !**

Ce langage, exposé en boucle, oublie les activités économiques autour des moulins, respectueuses de l'environnement. Il ignore les catastrophes irréversibles qui découleraient de leur « effacement ».

Pour en savoir plus [www.moulinsdefrance.org/doc/lectures.htm](http://www.moulinsdefrance.org/doc/lectures.htm)

## SAUVONS LES MOULINS, HALTE AU MASSACRE

**La FFAM a ouvert, pour leur défense, un « Fonds d'Intervention Collective »**

*Face à des Agences de l'Eau dont certains membres, hiérarchiquement élevés, disent clairement vouloir l'arasement des seuils sachant que les propriétaires de seuils et moulins n'auront pas les moyens financiers de se mettre aux normes, la FFAM a acté la création d'un fonds de solidarité alimenté par les dons des adhérents et sympathisants pour engager les recours contre les classements des cours d'eau.*

*Les menaces étant toujours d'actualité, il est nécessaire que la solidarité permette de mobiliser des fonds importants. A titre indicatif, un recours au tribunal administratif, fait par un avocat, nécessite entre 3 500 et 5 000 €. Plusieurs actions sont d'ores et déjà engagées.*

*La FFAM représente plus de 10 000 membres attachés à ce patrimoine exceptionnel que sont nos moulins et leurs amis, dont vous qui visitez lors de ces Journées des Moulins un patrimoine peut-être menacé...*

*Il est indispensable que tous nous nous mobilisions, chacun en fonction de ses moyens, pour que ce patrimoine ne soit pas démantelé sous des prétextes fallacieux.*

[www.moulinsdefrance.org/doc/Fonds.pdf](http://www.moulinsdefrance.org/doc/Fonds.pdf) Contact Trésorier FFAM [tresorier@moulinsdefrance.org](mailto:tresorier@moulinsdefrance.org)

Faites connaître autour de vous L'Association **AMIS DES MOULINS DE L'AIN**

323 MOULIN GAUD 01340 JAYAT

tél du président M. DARNIOT 04 74 30 89 94

**Rejoignez-nous ! MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !**

Ne pas jeter sur la voie publique